

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
-----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
-----  
COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 17/07/24

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE**  
N° 2024 / 148

**Nombre de  
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 17

Exprimés : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le seize juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 10 juillet 2024.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Christian ROBERT, (adjoints), Gilles BARJOU, Bahya BAILICHE, Jeanine CALCIO GAUDINO, Marie-Laure BOIZOT, Jocelyne PION, Sophie DUFIT, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Silvia LARRANDART, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Chantal PRIEUR, Michel DROUVILLE, Bernard CLEMENT, Gaëlle BENOIT, Philippe GERTNER.

Absents excusés : Jean-Claude CASTIGLIONI, Dominique AGUILAR, Stéphane GRILLET.

Absents : Sylvain TROTTI, Lucas MANUEL.

Secrétaire de séance : Laurent LETRILLARD.

*Nomenclature @CTES : Commande publique / Autres types de contrats*

**CULTURE**

**CONVENTION D'AFFILIATION CINECHEQUE**

- Vu l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la décision n°2012-129 relative à la modification de la régie de recettes du Cinéma-Théâtre de Tonnerre acceptant les CinéChèques ;
- Considérant le souhait du Cinéma-théâtre Le Cyclope de pouvoir accepter les contremarques CinéChèques ;
- Considérant la nécessité de conventionner avec le Réseau CinéChèque ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 22</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention d'affiliation au Réseau CinéChèque avec la Société SDV-CINECHEQUE, aux conditions suivantes :
  - o Montant : versement Cinéma-théâtre Le Cyclope de 6€ TTC / place ;
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout document afférent à ce dossier selon les besoins de la collectivité.



Pour extrait conforme,  
Le maire  
Cédric CLECH